Interview de Arnold Koller par Philippe Nicolet

- Interview du 23 juin 2009 (DVD de 2h10).

- Ancien président de la Confédération, ancien conseiller fédéral (1987-1999), ancien chef du département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports, puis du Département fédéral de justice et police, professeur de droit commercial et économique européen, père de la nouvelle constitution suisse de 1999 (Appenzell).

- Contribution importante au progrès législatif suisse mais échec de l'adhésion à l'EEE 00 : 45

- Deux citoyennetés : naissance à Appenzell et origines Saint-galloises 03 : 36

- Le legs musical et religieux du milieu familial malgré une préférence pour le sport 04 : 45

- La tradition du *landsgemeinde* : l'expérience précoce de la démocratie directe 06 : 04

- La tension entre droit de vote des femmes et conservatisme du *landsgemeinde* 07 : 58

- Une éducation ouverte sur le monde extérieur et l'opportunité des voyages 13 : 40

- La tradition de liberté du canton : la non-adhésion au nazisme et l'accueil de réfugiés 15 : 35

- Education religieuse et gout pour la littérature catholique française 18 : 11

- Etudes aux Etats-Unis (Berkeley) 19 : 00

- Le choix du droit économique et le gout pour la philosophie 19 : 57

- Participation suisse à la construction européenne.
Et création d'un Institut de droit européen à Saint-Gall 22 : 58

- L'impact des Traités de Rome 23 : 50

- Les conférences de l'école de Saint-Gall sur l'intégration européenne (Schuman) 24 : 52

- Le statut conservateur particulier de la Suisse après-guerre 26 : 00

- L'engagement politique au sein du Parti Démocrate Chrétien.
Exemple des pères fondateurs et refus du radicalisme 30 : 00

- Le lien entre carrière militaire et carrière politique 33 : 30

- « Servir la patrie autrement » : les objecteurs de conscience du service militaire 38 : 15

- L'ouverture d'une politique de sécurité européenne ? 42 : 48

- Pragmatisme suisse et limite institutionnelle de la coopération avec l'Europe 44 : 50

- Les débats sur la protection de l'espace aérien suisse : acheter européen ou américain ? 46 : 06

- Une coopération plus globale dans le cadre de l'OTAN.
Et la difficile définition d'un concept de sécurité 53 : 03

- L'engagement au sein du département de justice et de police : la question de l'asile 56 : 10

- L'espace Schengen 1' 02 : 00

- Le succès de la coopération bilatérale 1' 03 : 02

- L'impact de la Charte de Paris : l'ouverture européenne à l'est 1' 06 : 35

- L'impact de la chute du mur sur la relation Suisse-Europe 1' 09 : 50

- Les débats du conseil fédéral dans le cadre de l'EEE 1' 11 : 20

- L'échec de l'adhésion suisse à l'EEE 1' 13 : 35

- Les 3 raisons de la « singularité suisse » 1' 20 : 07

- Les suisses, des « européens de fait » sans pouvoir décisionnel ? 1' 26 : 35

- Scepticisme croissant des peuples européens et manque d'idées 1' 28 : 40

- La nécessité de relance du projet fédéraliste européen.
La protection des identités locales 1' 30 : 41

- La neutralité suisse : obstacle à une coopération militaire ? 1' 35 : 10

- Puissance unique américaine ou monde multipolaire ? 1' 40 : 28

- Le « scandale des fiches » : la protection de l'Etat aux dépends de l'Etat de droit 1' 43 : 45

- L'Etat reste le principal niveau de décision.
Malgré une gouvernance à niveaux multiple 1' 57 : 18

- Quelle légitimité pour l'UE en Afghanistan ? 1' 58 : 53

- Le dialogue global sur le fédéralisme à l'initiative du Canada 2' 00 : 56